

ODD12 « Consommation et production durable». Intervention de la France en
séance plénière

Martin Bortzmeyer, Ministère Transition écologique et solidaire (CGDD)

Jeudi 12 juillet 2018

Merci M le Président,

La France partage l'idée que le développement d'une économie circulaire est nécessaire pour atteindre l'ODD12 et l'Agenda 2030 en général. Ma voisine de Finlande l'a très bien exprimé ... pourtant je vous assure que nous n'avons pas échangé nos papiers. Plus sérieusement, développer l'économie circulaire nous permettra de rendre concret ce que serait un modèle de consommation et production durable. En même temps, cela permettrait de réaliser ce changement systémique dont la représentante de la jeunesse a notamment parlé, dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. d'abord passer à une consommation plus modérée, plus sobre,
2. allonger la durée de vie des produits
3. diminuer la production des déchets
4. mais surtout faire en sorte que tout déchet devienne une ressource.

Il y a des champions et des pionniers pour cette transition, notamment dans cette salle. Cependant, le principal défi est le changement d'échelle et l'engagement de toutes les parties prenantes. Au niveau international, nous soutenons l'idée que le 10YFP – et désormais le réseau One Planet- sont des outils clés pour créer une telle dynamique.

Au niveau français, l'intégration de toutes les parties prenantes a été l'un des objectifs majeurs de la « Feuille de route de l'économie circulaire » que notre Premier ministre a lancée en avril. Cette feuille de route a été conçue dans une approche profondément participative, ce qui semble absolument nécessaire. Elle a recueilli 5000 contributions en ligne et les mesures proposées ont donné lieu à 50 000 votes en ligne.

Le résultat est un document rassemblant 50 mesures et dont les objectifs principaux sont :

1. de réduire de 30 % le ratio de la consommation de ressources par unité de Produit intérieur brut (unité de PIB)
2. de réduire de 50 % les quantités de déchets non dangereux mis en décharge
3. de tendre vers 100 % de plastiques recyclés en 2025
4. mais aussi de créer jusqu'à 300 000 emplois supplémentaires, notamment dans des filières et des métiers nouveaux

Laissez-moi juste citer trois mesures pour atteindre ces objectifs :

- fournir une information simple au consommateur sur le caractère réparable des produits,
- développer l'affichage des impacts environnementaux des produits,
- multiplier les filières REP (ERP) de responsabilité élargie des producteurs, qui rendent les producteurs responsables de la fin de vie des produits, une fois que le consommateur s'en débarrasse.

Je voudrais finir par mettre l'accent sur un point jusqu'ici non abordé, qui est la contribution de l'ODD12 à la préservation des forêts, ainsi qu'à l'atteinte des ODD 2 (agriculture), 6 (eau) et 15 (biodiversité) ou encore des objectifs de l'Accord de Paris et de la Convention sur la diversité biologique. Vous le savez, la production agricole et l'élevage sont la principale cause de déforestation dans le monde, et un tiers de cette production est destinée à l'exportation. L'Union Européenne elle-même, par sa consommation, est responsable de plus d'un tiers de la déforestation liée au commerce international des produits agricoles. Mmes et MM les délégués, vous reconnaîtrez comme nous que cela doit changer.

La France publiera cet été une « stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée ». Nous appelons les autres pays et le secteur privé à se joindre à cette lutte vitale pour nos forêts que nous avons ainsi engagée.

La France appelle notamment le réseau One Planet et la prochaine Assemblée des Nations unies pour l'Environnement, en mars 2019, à prendre des mesures concrètes contre la déforestation importée.

Merci de votre attention